

## **DECLARATION UE DE CONFORMITE**

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **PROMOSAC MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après :

ISOGNW346	GANT NITRILE BLANC NON POUDRE - TAILLE S A XL	LOT KC
-----------	---	--------

Est conforme au modèle de gant ayant fait l'objet de la déclaration UE de conformité de type n°:

## 0321/10015-01/E00-00

délivrée par l'organisme notifié n°**0321 SATRA TECHNOLOGY**, Centre limited Wyndham Way, Telford Way, Kettering. Northamptonshire NN16 8SD.

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (Module C2) sous la surveillance de l'organisme notifié N°0321 SATRA TECHNOLOGY, Centre limited Wyndham Way, Telford Way, Kettering. Northamptonshire NN16 8SD.

Il est conforme aux dispositions du **règlement UE 2016/425**. Il est conçu pour la protection contre les risques mortels ou dommages irréversibles – **Gant de catégorie III.** 

Il est fabriqué en conformité avec les normes harmonisées : EN 420:2003+A1:2009EN 374-1:2016 et EN 374-5:2016.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de PROMOSAC MEDIPROTEC.

Fait à Brétigny sur Orge, le 04/09/2018.

Sandrine COLOMBEL

Responsable Qualité









## **DECLARATION CE DE CONFORMITE**

Fabricant PROMOSAC MEDIPROTEC

9 rue du Poitou ZAC Maison Neuve

91220 BRETIGNY SUR ORGE

Produit ISOGNW346

GANT NITRILE BLANC NON POUDRE - TAILLE S A XL

Marque MEDIPROTEC

Classification Classe I selon l'annexe IX, règle 5 de la directive 93/42/EEC,

Normes harmonisées Dispositifs médicaux pour usage unique :

• EN 455-1

• EN 455-2

• EN 455-3

**PROMOSAC MEDIPROTEC** déclare que le produit mentionné ci-dessus est conforme aux dispositions de la directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux, modifiée par la directive 2007/47/EC et aux exigences des normes EN 455-1-2-3.

Fait à Brétigny sur Orge, le 04/09/2018.

Sandrine COLOMBEL

Responsable Qualité





